



Déclaration liminaire de L'UNSA EDUCATION

CTSD du 7 avril 2020

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Dans cette crise sanitaire exceptionnelle, on mesure bien toute l'importance du service public et de l'ensemble de ses agents. Ils sont particulièrement impliqués pour prendre en charge les malades, assurer la sécurité et garantir la continuité du service public.

Depuis le 16 mars, l'ensemble des crèches, écoles, collèges, lycées et universités sont fermés aux élèves et étudiants.

Nous avons une pensée bienveillante pour l'ensemble des personnels éducatifs en ce moment particulier. Ils prennent à cœur toute leur part à cette situation de crise et accompagnent au mieux les élèves et les familles. Certains sont sur le terrain pour assurer la continuité administrative, une grande majorité en télétravail mais toutes et tous impliqués.

Pour l'UNSA Éducation la priorité doit être donnée à la protection de la santé de toutes et tous et donc bien sûr à celle des personnels.

Le télétravail doit être privilégié et ne doivent être dans les établissements que les personnels indispensables à la continuité du service et dans le respect des situations individuelles (santé, transport, enfants, ...).

L'accueil d'enfants de soignants ne pouvant faire autrement est importante, c'est une solidarité nécessaire. Pour autant, elle doit se faire avec les personnels volontaires.

Dans cette situation inédite, il faut faire confiance aux équipes qui s'organisent pour permettre progressivement aux élèves de poursuivre des apprentissages.

Toujours sur la base du volontariat, le rattrapage scolaire prévu la semaine deux des vacances scolaires sera assuré avec beaucoup de conscience professionnelle par les enseignants. Et cela, à l'UNSA, nous n'en doutons pas !

Tous les jours la situation évolue et les militants de l'UNSA-Education continueront à se mobiliser pour faire face et accompagner l'ensemble des personnels.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Concernant l'ordre du jour de notre réunion, nous remercions les services de la DSDEN pour la qualité des documents produits.

Ces documents ne montrent que très peu de variation dans l'évolution des dotations et nous laissent craindre une année scolaire 2020/2021 compliquée sur de nombreux niveaux de classe dans les écoles du Vaucluse.

Cette carte scolaire se déroule dans une situation très particulière : d'une part le confinement, qui ne permet pas totalement à ce comité de se tenir de la manière la plus efficace ; d'autre part les annonces de notre ministre, annonces surprises, sans concertation et sans les moyens nécessaires comme d'habitude. La dotation nationale pour le 1er degré ne permettait déjà pas d'atteindre les multiples objectifs affichés. La faible enveloppe complémentaire (6 postes) ne le permettra pas plus.

La dotation de notre département aurait dû être presque 2 fois plus élevées afin de faire face réellement à toutes les commandes ministérielles sans le faire au détriment d'autres postes.

Même si nous actons positivement l'absence de fermetures suite à ces annonces, nous souhaitons des ouvertures indispensables malgré les contraintes de poste annoncées, ainsi que d'autres mesures.

Les annonces du ministre dans ce temps de crise sont claires : pas de fermetures de classes dans les communes de moins de 5000 habitants sans accord du maire ainsi qu'un équilibre des ouvertures et fermetures en milieu urbain.

La bienveillance est néanmoins de mise dans l'ensemble des communes, qui plus est lorsque celles-ci accueillent des réseaux d'éducation prioritaire.

C'est pourquoi :

- Nous refusons toute fermeture en REP/REP+ quand celle-ci s'effectue hors dédoublements ! Comme cela est le cas notamment pour l'école Coubertin ou la Trillade B par exemple.
- Nous demandons l'étude au cas par cas des effectifs de dédoublements CP/CE1 en REP et REP+ afin d'ajuster les classes.
- Nous demandons le maintien de la décharge de direction pour l'école REP+ de Massillargues, soit par l'ouverture d'une classe qui doit normalement avoir lieu, soit par anticipation à cette ouverture en juillet ou septembre, cette école étant systématiquement la « variable d'ajustement » du nombre d'élèves pour la municipalité.
- Nous demandons également une bienveillance concernant les écoles maternelle en REP+ qui auraient dû bénéficier du dédoublement en GS.



*l'éducation,
notre terrain d'action*

- Nous demandons que les effectifs des écoles maternelles soient étudiés avec la plus grande attention. En effet, la consigne ministérielle, toujours sans moyen supplémentaire, de limiter les effectifs de GS à 24, peut entraîner dans certaines écoles une surcharge des autres niveaux. Un simple regard sur la moyenne de l'école n'est pas toujours pertinent à ce niveau. Concernant les écoles maternelles hors éducation prioritaire, 2 écoles disparaissent également des ouvertures prévues, nous n'en comprenons pas la raison.
- Nous demandons la création de poste de TR, et des RASED complet partout, en nombre suffisant.

Le dédoublement des GS en REP+ ne se fera pas cette année. Encore une annonce ministérielle non financée et qui ne pourra être effective.

Nous déplorons que les dédoublements en GS en REP+ à Carpentras et Cavaillon ne soient plus d'actualité. Votre choix initial de dédoubler uniquement ces deux communes aurait été difficilement justifiable auprès des collègues d'Avignon, et nous demandons à l'administration de s'engager l'année prochaine à ouvrir ces types de poste sur l'ensemble du département, conformément à la commande ministérielle.

Nous rappelons que pour l'Unsa-Education, afin d'effectuer correctement les décharges de direction pour les écoles de 1 à 3 classes, le département aurait besoin de 4,7 ETP dédiés.

Cependant, nous le répétons, la décharge des écoles d'une à trois classes n'est toujours pas effective, notamment dû au manque de remplaçants, et ce malgré une volonté des équipes de circonscription d'abonder en ce sens. Le manque de remplaçants dans les périodes tendus est devenu prégnant.

D'autres écoles pourraient également bénéficier de plus de temps de décharge (école avec ULIS et donc de nombreuses équipes éducative ou accueillant EBEP, public REP et REP+, ...)

L'an passé, nous vous demandions le maintien de décharge de direction pour 1 an si fermeture. Nous vous remercions d'avoir directement intégré ce maintien cette année.

L'Unsa Education rappelle son inquiétude au sujet de l'évolution de la carte scolaire sur Avignon. La quasi-totalité des écoles d'Avignon sont proches de leurs capacités d'accueil maximales voire l'ont dépassé.

L'UNSA éducation rappelle que dans la loi École de la confiance apparaît un amendement déposé par le SE-UNSA : "Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs [ulis] sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés.". Ainsi la loi dit clairement que les effectifs de l'ULIS doivent être bien comptabilisés parmi les effectifs globaux dans l'étude de la carte scolaire. Cela n'est pas fait dans le projet présenté, faute de moyens. Ainsi, 3 écoles auraient dû bénéficier d'une ouverture en prenant en compte les élèves d'ULIS.

Sur l'ensemble de ces mesures, le manque de moyens est flagrant. Le Ministre est toujours enclin à faire de belles annonces, qui certes peuvent être efficaces, mais sans jamais allouer les moyens nécessaires. Ces annonces se font systématiquement à l'encontre d'autres mesures, même au risque de ne pas respecter la loi.



*l'éducation,
notre terrain d'action*

A propos des changements de circonscriptions 2019, sans consultation préalable des organisations syndicales ni diffusion des documents de travail concernant les statistiques vous ayant permis de définir des ajustements dans « l'équilibrage des TR et Maître E », nous souhaitons disposer d'un bilan exhaustif de cette mise en place pour la partie TR, en terme d'ETP de remplacement par circonscription ainsi que de nombre d'absence de remplacement par manque de moyens.

Un poste à profil visant au développement de la langue provençale devait éventuellement voir le jour dans le secteur de Bédoin. Qu'en est-il de ce projet ?

Concernant les PEMF, nous rappelons notre demande que lorsqu'il y a appel à candidature, ce ne soit pas forcément la personne qui se déplace sur le poste, mais le poste PEMF qui se déplace sur l'école de la personne retenue, si cela est cohérent géographiquement. Cette procédure a lieu dans de nombreux départements et a montré son efficacité. Cela permettrait, comme M. le DASEN le souhaitait, que les titulaires de CAFIPEMF soient plus nombreux à candidater sur des postes PEMF !

Ainsi, par exemple cette année un poste de PEMF est fermé à la maternelle Aimée Meynard de Pertuis. Nous demandons qu'un appel à candidature soit publié afin de transférer ce poste, jamais pourvu depuis plusieurs années, sur une autre école.

Pour finir, nous demandons la position de M. le directeur académique quant à la fusion des écoles Pagnol de Valréas, fusion unanimement demandée par les enseignants, directrices, et municipalité.

L'UNSA Education souhaite que d'ici juin les ajustements permettent des améliorations propices à une rentrée scolaire sereine pour tous les membres de la collectivité éducative.

Il ne faut pas hypothéquer la capacité de l'école à relever le défi de la réussite scolaire après la crise, pour les élèves les plus fragiles notamment. L'UNSA éducation attend des garanties.

Merci de votre attention et prenez soin de vous.



*l'éducation,
notre terrain d'action*